



Décision relative à une modification administrative d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

N° AMM: FR-2020-0047

Vu les dispositions du règlement (UE) N°528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et règlementaire,

Vu la demande de modification administrative portant sur l'ajout de deux nouveaux noms commerciaux pour le produit biocide **PHEROMONE DROP FOR CLOTHES MOTHS**,

de la société GEA SRL

enregistrée sous le numéro BC-TP082455-10

Article 1er

La modification administrative de l'autorisation de mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est accordée** en France dans les conditions précisées en annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de l'autorisation du présent produit est fixée au 17 novembre 2030.

A Maisons-Alfort, le 12/01/2023

Docusigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée en charge du pôle produits règlementés Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)





ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

Les modifications apportées par la présente décision sont indiquées en italique.

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	PHEROMONE DROP FOR CLOTHES MOTHS
	PHEROMONE DROP ANTI-MITES DES VÊTEMENTS INVERDE SUPER NINJA CONTRE MITES DES VÊTEMENTS

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	GEA SRL		
	Adresse	VIA ALBERT BRUCE SABIN, 31 20019 SETTIMO MILANESE ITALIE		
Numéro de demande	BC-TP0824	BC-TP082455-10		
Type de demande	Changement administratif d'une autorisation simplifiée (SA-ADC)			
Numéro d'autorisation	FR-2020-00	47		
Date d'autorisation	18/11/2020			
Date d'expiration de l'autorisation	17/11/2030			

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	GEA S.R.L.
Adresse du fabricant	VIA ALBERT BRUCE SABIN, 31 20019 SETTIMO MILANESE ITALIE
Emplacement des sites de fabrication	VIA ALBERT BRUCE SABIN, 31 20019 SETTIMO MILANESE ITALIE

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Phéromone des mites de vêtements	
Nom du fabricant	SEDQ HEALTHY CROPS S.L.	
Adresse du fabricant	41, LLULL STREET 08005 BARCELONE ESPAGNE	
Emplacement des sites de fabrication	41, LLULL STREET 08005 BARCELONE ESPAGNE	





2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Mélange de phéromones	-	Substance	-	-	1,5
des mites de vêtements		active			(technique)

2.2. Type de formulation

Mélange adhésif de phéromones pour pièges adhésifs prêts à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	-
Mentions de danger	-
Etiquetage	
Mentions	-
d'avertissement	
Mentions de danger	-
Conseils de prudence	-
•	
Note	•

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 - Produit à utiliser sur les pièges à colle pour les mites des vêtements

Type de produit	TP19 - Répulsifs et attractifs (lutte antiparasitaire)
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit attractant à base de phéromones appliqué sur différents supports adhésifs afin de constituer des pièges prêts à l'emploi destinés à lutter contre les mites des vêtements (<i>Tineola bisselliella</i>).
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Tineola bisselliella, mites des vêtements, adultes, mâles
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Le produit prêt à l'emploi est utilisé dans un cadre domestique, dans des espaces où des vêtements ou d'autres textiles d'origine animale, contenant de la kératine sont stockés (dans les chambres, les dressings ou tout autre endroit de la maison).
Méthode(s) d'application	Système ouvert : diffusion
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,1 g de produit par piège A l'intérieur d'une armoire :
DUEDOMONE DOOD FOR OLOTHEO	0,1 g de produit (soit 1 piège) pour 0,5 m ³



Liberté Égalité Fraternité



	A l'extérieur d'une armoire : 0,1 g de produit (soit 1 piège) pour 12 m ³	
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non-professionnels	
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Emballages multicouches: Polyéthylène téréphtalate / aluminium / polyéthylène (PET / Alu /PE): Contenance de chaque emballage par produit: 1. GEO PAD BLUE P-04091B: Nombre de pièces par conditionnement: 10 pcs 2. SQUARE CLOTHES MOTH TRAP P-04044DB: Nombre de pièces par conditionnement: 2 pcs 3. DELTA CLOTHES MOTH TRAP P-04121DB Nombre de pièces par conditionnement: 2 pcs 4. BOX CLOTHES MOTH TRAP P-04043AB Nombre de pièces par conditionnement: 4 pcs 5. HOOK CLOTHES MOTH TRAP P-04034DB Nombre de pièces / flow-pack: 3 pcs 6. DISCRETE CLOTHES MOTH TRAP P-04122DB Nombre de pièces par conditionnement: 2 ou 3 pcs 7. MINI DELTA CLOTHES MOTH TRAPP-04198DB Nombre de pièces par conditionnement: 2 pcs 8. CLOTHES MOTH TRAP P-04045DB Nombre de pièces par conditionnement: 3 pcs	

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

_

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les conditions d'emploi du produit.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Placer le piège à l'endroit souhaité.



Liberté Égalité Fraternité



- Décoller le film protecteur de la surface de la colle afin d'activer le produit.
- Placer le piège à proximité du lieu de ponte, car les papillons à vêtements ont un faible niveau de mobilité, lorsqu'ils n'ont pas besoin de chercher des substrats pour la ponte.
- Dans le cas où la présence de l'infestation est sûre (observations de mites et trous dans les vêtements / produits) et qu'aucune capture n'est observée en 4 jours, changer l'emplacement des pièges afin d'atteindre le point le plus proche du nid.
- Vérifier le piège une fois par semaine et le changer lorsque sa surface est couverte d'insectes ou après 3 mois d'utilisation.
- Utiliser le produit dans l'obscurité pour une efficacité optimale.

5.2. Mesures de gestion de risque

_

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker le produit à plus de 40°C.
- Durée de conservation : 2 ans.
- Tenir hors de portée des enfants.

6. Autre(s) information(s)

- En cas d'inefficacité du traitement (suspicion de résistance), le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Le produit doit être utilisé uniquement dans les pièges suivants: Delta clothes moth trap, Geo Pad Blue, Clothes moth Square Clothes Moth Trap, Box Clothes Moth Trap, Hook Clothes Moth Trap, Discrete Clothes Moth Trap et Mini Delta Clothes Moth Trap. Chaque piège est constitué d'une feuille cartonnée couverte de colle avec une zone contenant 0,1 g de phéromones.